

Une question de niveau de langue

Rosemarie Bélisle

Number 56, September 1990

Traduction théâtrale

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/216ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Cahiers de théâtre Jeu

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bélisle, R. (1990). Une question de niveau de langue. *Jeu*, (56), 18–23.

une question de niveau de langue

1968 : *les Belles-Sœurs* de Michel Tremblay font l'effet d'une bombe. Voilà que la langue parlée des Québécois, cet objet de honte et de mépris, que nous tenions cachée au même titre que nos «parties honteuses» ou que le péché mortel, prenait d'assaut l'une de nos scènes de théâtre les plus bourgeoises et retentissait à la face du monde comme un savoureux juron, un joyeux pied de nez à toute l'époque obscure dont nous commençons alors à secouer le joug.

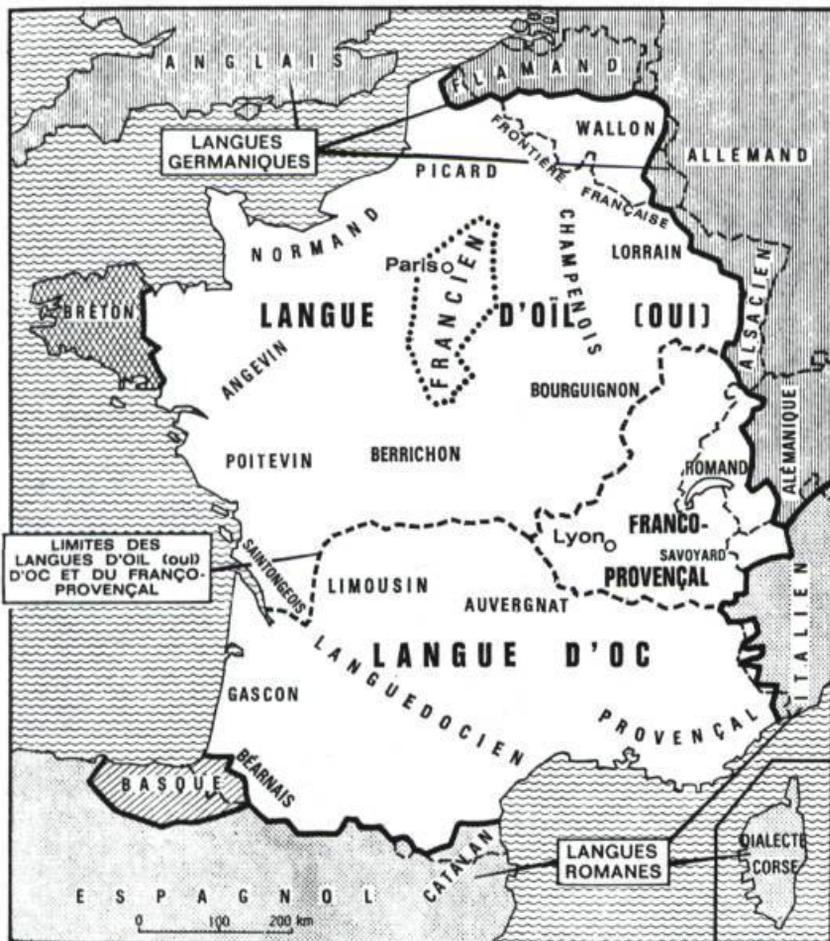
1978 : C'est au tour de Michel Garneau, cette fois, de nous faire une révélation. Avec la création de *Macbeth*, notre langue acquiert des lettres de noblesse. Elle devient une langue de traduction, une langue à part entière capable de «traduire» d'autres réalités que la seule nôtre, une langue suffisamment riche et polyvalente pour faire passer le grand Shakespeare lui-même.

Peu à peu depuis lors, le carcan de la honte s'est desserré. Il nous paraît de plus en plus naturel d'écrire notre théâtre en langue parlée québécoise et de traduire en québécois le théâtre d'ailleurs. Il reste néanmoins quelques poches de résistance, surtout en ce qui a trait à l'utilisation du québécois comme langue de traduction. Il m'arrive encore de m'entendre dire qu'une vulgarité en québécois semble toujours plus «vulgaire» qu'en slang américain. On m'a dernièrement refusé «Va donc te crosser» comme équivalent à «Go fuck yourself» sous prétexte que c'était trop grossier. Pourtant, une jeune femme, comme c'était le cas en l'occurrence, qui lance à la tête d'un homme un violent «Go Fuck yourself» sur une scène bourgeoise américaine n'est ni plus ni moins grossière que la même jeune femme qui dit «Va donc te crosser» sur une scène bourgeoise d'ici. Elles disent toutes les deux la même chose tant du point de vue du sens que du point de vue du niveau de langue, de la violence des sentiments et du désir de choquer.

La seule différence, à mon avis, c'est que le slang américain nous parvient auréolé d'un certain prestige tandis que son équivalent québécois continue de baigner dans un vieux fond de honte non encore tout à fait dissipé.

Pour tenter justement d'effacer ces derniers vestiges d'une honte séculaire, j'aimerais proposer ici une réflexion fortement inspirée de la lecture de *Parler croquant*¹ de Claude Duneton. Ce petit livre charmant, que je vous invite tous à lire, est le cri du cœur d'un Occitan à qui on arrache sa langue et sa culture. Car en France, on dit «parler croquant» comme on dirait ici «parler joual» ou «parler chiac», et l'expression, tout en désignant plus particulièrement les gens qui parlent la langue d'oc, s'applique de manière générale à tous ceux qui ne pratiquent pas le français de l'Île de France, c'est-à-dire à ceux qui parlent occitan, basque, catalan, breton, flamand, berrichon, normand, picard, etc.

1. Claude Duneton, *Parler croquant*, Stock Plus, 1973.



Les dialectes gallo-romans du XI^e au XIII^e siècles.
Carte tirée de l'ouvrage de Marcel Cohen, *Histoire d'une langue : le français*, Paris, Éditions Sociales, 1973, p.81.

«En classe, on apprenait une langue nouvelle, mais on ne la parlait pas. Un jour, un nouvel instituteur ayant voulu imposer le français dans la cour de récréation, ce fut la stupeur et la paralysie; *le français n'était pas une langue d'usage pour parler entre nous sérieusement*, c'eût été transformer les jeux en conventions de théâtre; nous nous croisions en ricanant et ne communiquions que par gestes; si nous disions quelques mots en français, c'était pour en accentuer le caractère inadaplé et dérisoire. L'instituteur dut renoncer³.»

Et tout au long de cette transition houleuse, les contacts entre les langues, qui accentuaient les difficiles rapports de classe, s'imprégnaient de mépris d'une part, et de honte de l'autre.

Mais alors, qui parlait français dans les communes? Eh bien! les notables. La commune n'étant pas grande, les notables n'étaient pas nombreux : c'était exclusivement le curé et l'instituteur, encore que tous deux fussent bilingues. Le curé Goudriat était bien obligé de confesser les vieilles en occitan, mais règle générale, il répondait en français, même si l'on s'adressait à lui dans l'autre langue. Quant à l'instituteur Bordas, le «Monsieur», c'était autre chose. Il représentait la France, tout simplement : la culture, le pouvoir, en un mot la civilisation, et il réglait sa conduite en accord avec ses très hautes fonctions. Bien que d'origine modeste et forcément de langue maternelle occitane lui aussi, il refusait

La France, nous signale Duneton, ne parle français que depuis peu. Depuis la fin du siècle dernier, en fait, quand la loi de l'instruction obligatoire a imposé par la force à la totalité des Français la langue qui avait été jusqu'alors l'apanage de la bourgeoisie et de la «bonne société».

Eh bien, si! Il faut se rendre à l'évidence : la langue française c'était, au début du siècle, la langue d'une infime minorité de la population française. C'est curieux à dire, mais la France n'est francophone que depuis cinquante ans à peine... La haute bourgeoisie de notre pays avait, depuis des siècles, une langue à elle, une belle langue, réputée, qu'elle s'était faite toute seule, en secret. Elle en avait déjà fait présent à plusieurs cours d'Europe quand, tout à coup, au début de ce siècle, elle en a fait cadeau aux Français².

Duneton raconte la transition : comment sur deux ou trois générations la population française est passée du patois local au français, non sans quelques difficultés :

Je prendrai à témoin ce que dit Yvon Bourdet, dans la *Revue française de sociologie*, au sujet de sa propre enfance en 1925 [...]

2. *Idem*, p. 31-32.
3. *Idem*, p. 25-26.

avec hauteur et un certain mépris d'utiliser cette langue de plébéiens. C'est lui qui tenait à la considérer comme un patois et qui a imposé le mot⁴.

Voilà une situation que tous les Québécois reconnaîtront sans peine, nous qui nous sommes si longtemps laissés tyranniser, avec la même hauteur et le même mépris, par quiconque parlait anglais ou français «pointu».

C'est cette transition, ce passage d'une langue à une autre, qui a fait naître la question du niveau de langue. Avant que la loi n'intervienne pour imposer à tous la langue de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie, cette question ne se posait pour ainsi dire pas. Au XVII^e siècle, dans les milieux qui gravitaient autour de la cour, tout le monde parlait la même langue que l'on s'est d'ailleurs plu à codifier en instituant l'Académie française chargée de veiller à sa pureté. Dans les campagnes aussi, où le peuple avait sa parlure, son dialecte ou son patois quand il ne parlait pas tout simplement une langue étrangère, chacun dans son patelin parlait la même langue que les autres. À la veille de la Révolution française, en 1784, Rivarol, dans son célèbre *Discours sur l'universalité de la langue française*, se félicite de cet état de choses et, estimant la langue française moins entachée par les dialectes et les provincialismes que la langue des autres pays d'Europe, affirme : «À cet égard, la France paraît plus heureuse : les patois y sont abandonnés aux provinces, et c'est sur eux que le petit peuple exerce ses caprices tandis que la langue nationale est hors de ses atteintes⁵.»

Les niveaux de langue traduisent essentiellement le décalage que l'on peut constater entre la langue-étalon proposée par l'Académie et l'emploi qu'en fait le peuple en tentant de se l'approprier. La langue soutenue est celle que l'on apprend à l'école, celle qu'on écrit, mais pas nécessairement celle qu'on parle. Ainsi, du seul fait d'être francophone, on est déjà plus ou moins bilingue puisqu'on possède une langue écrite, codifiée, répertoriée, dont on peut vérifier l'orthographe dans le dictionnaire et la structure dans la grammaire, et une autre langue, parlée cette fois, et souvent très différente de l'autre, mais occultée, jugée sans importance, réputée sans normes et sans structure, et méprisée de manière globale et générale parce qu'elle traduit notre appartenance au peuple, à un petit peuple dont la valeur n'est pas reconnue par la bonne société.

Signalons, d'ailleurs, que cette situation n'est pas unique à la francophonie. Elle se retrouve dans presque tous les pays du monde où une société fortement hiérarchisée a permis aux lettrés de vivre en marge du peuple et d'élaborer une langue à part estimée supérieure à celle du commun. On la



Académiciens travaillant au dictionnaire. Caricature d'Honoré Daumier, *B.N. Estampes*, tirée de *l'Académie française* de Pierre Gaxotte, Paris, Hachette, 1965, p.60.

4. *Idem*, p. 21-22.

5. *Idem*, p. 70-71.

retrouve entre autres en Italie⁶, en Grèce, en Chine et dans les pays arabes. Mais, il en est autrement dans les pays scandinaves et les pays anglophones où une longue tradition démocratique a su produire une langue moins clivée. Et nous voilà amenés à la source même du problème de niveau de langue qui se pose aux traducteurs. Car pour qui la question du niveau de langue fait-elle problème? Dans la vie de tous les jours : pour personne. Ou on parle et on utilise pour le faire une langue occultée à laquelle on ne réfléchit pour ainsi dire pas, ou alors on écrit et on a le réflexe de passer à l'autre langue, à la langue officielle, sans vraiment s'en apercevoir. Au fond, la question du niveau de langue se pose surtout au traducteur de théâtre qui, lui, dans sa pratique courante, est amené à *écrire* dans une langue destinée à être *parlée*. Son média est précisément cette langue occultée, non codifiée, qu'il doit apprendre à manier avec le maximum de précision.

Devant le texte à traduire, le traducteur de théâtre doit avant tout se poser la question suivante : comment cela se dit-il? Et pour y répondre, il doit souvent se poser une foule de questions connexes : qui parle? à quel milieu social ce personnage appartient-il? comment parle-t-on, ici, dans le milieu social correspondant? Je reviens à Duneton, qui illustre ce problème de façon magistrale par la méthode de la traduction comparée. Comment traduire le court extrait suivant tiré du roman *Winner take nothing* de Hemingway :

We shot two, but then stopped, because the bullets that missed glanced off the rocks and the dirt, and sung off across the fields, and beyond the fields there were some trees along a watercourse, with a house, and we didn't want to get into trouble from stray bullets going towards the house⁷.

Comme il s'agit d'un texte littéraire, donc du registre de la langue écrite et destiné à être lu, nous pouvons en proposer une traduction en français officiel, donc de niveau relevé. C'est ce qu'ont fait Vinay et Darbelnet, les auteurs de *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, cet ouvrage fondamental connu de tous les traducteurs et qui sert d'outil de base à tout cours d'initiation à la traduction. Voici le texte que proposent ces auteurs :

Nous en tuâmes deux, mais jugeâmes ensuite plus prudent de nous arrêter, car les balles qui les manquaient ricochaient sur les rochers et sur la terre, et risquaient d'aller se perdre du côté d'une maison qu'on voyait au-delà des champs, à proximité d'un cours d'eau bordé d'arbres, et nous aurions pu nous attirer des ennuis⁸.

La traduction est élégante, irréprochable. Ce texte pourrait avoir été écrit par un romancier français et ne sent pas du tout la traduction. Mais on ressent néanmoins à sa lecture une certaine gêne. Il y a un peu trop d'écart entre le niveau du texte de départ et celui du texte d'arrivée. Le texte français est franchement «littéraire» alors que le texte anglais est très proche de la langue parlée. N'importe quel anglophone pourrait dire : «We shot two but then stopped...» Un aristocrate anglais autant qu'un ancien combattant du Viêt-nam, un pêcheur de Terre-Neuve ou un *rancher* d'Australie. «Nous en tuâmes deux, mais jugeâmes ensuite plus prudent de nous arrêter...», par contre, est du strict registre de la langue écrite. Personne, nulle part, dans quelque circonstance que ce soit, ne dira jamais une telle phrase.

Bien entendu, on peut, tout en respectant la correction de la langue française, proposer une autre traduction, plus neutre, moins littéraire, plus proche de la langue parlée. C'est ce que fait Duneton, que je cite :

6. À ce propos, on lira avec intérêt le livre de Gavino Ledda, *Padre padrone* (Gallimard, 1977), qui traite de cette question en la situant dans un contexte sociologique et psychologique beaucoup plus vaste.

7. Cité par Duneton, *op. cit.*, p. 173.

8. *Ibid.*, p. 174.



«La langue française parlée est riche et variée partout en francophonie.» Photo tirée du film *Le Règne du jour* de Pierre Perreault, qui «nous a permis d'entendre [...] le savoureux parler de l'Île-aux-Coudres».

On en a descendu deux; mais alors on s'est arrêtés parce que les balles qui passaient à côté ricochaient par terre et sur les rochers, elles partaient en sifflant dans la campagne. Comme au bout des prés il y avait des arbres au bord d'un ruisseau, avec une maison, on ne voulait pas s'attirer des ennuis avec les balles perdues qui auraient pu toucher l'habitation⁹.

Voilà en effet une traduction tout à fait honnête, à peu près intermédiaire entre l'oral et l'écrit, une traduction en français «international» quoi : cette langue que nul ne parle tout à fait, mais que tous peuvent se donner l'illusion de parler — une sorte de *lingua franca* de la francophonie. Mais imaginons un instant que le texte de départ soit une réplique de théâtre. Il faudrait alors pour la traduire être absolument fidèle à la façon dont les gens *parlent*. Le texte ci-dessus deviendrait alors insuffisant, car pour trouver le ton juste, il faudrait absolument savoir qui parle : un paysan beauceron? un trafiquant d'héroïne? un Hell's Angel de Sorel? un policier de la SQ devant une barricade mohawk?

Dès que l'on sort de la langue écrite qui représente la tradition aristocratique, mais que personne ou presque ne parle, on tombe dans un labyrinthe de parlers individuels. Le même récit, fait par un Parisien des faubourgs, donnerait, gestes à l'appui, quelque chose du genre : «On en a flingué deux vite fait!... Puis on a arrêté le massacre, hein, parce que... avec toutes les balles qui passaient à côté!... Elles dérapaient sur les cailloux, forcément! Puis elles allaient chanter dans la nature!... Alors macache!...» J'entends au contraire un cultivateur raconter ses souvenirs avec l'accent un peu traînant du pays de Brive, le geste prudent, réfléchi. Tiens! Mon père, par exemple - 14-18 : «On en a tué deux quand même... Mais on s'est arrêté de tirer parce que les balles qui touchaient rien, elles rebondissaient sur les pierres et elles s'en allaient n'importe où... On les entendait siffler dans le pré en partant, mon vieux!... Alors, comme plus loin y avait une maison... Au bout des prés, y avait un petit ruisseau avec quelques arbres, là... Et on voyait une maison!... Alors, tu comprends, des fois, les balles perdues, on sait jamais... elles auraient pu toucher la maison... On aurait eu des embêtements!...¹⁰

9. *Ibid.*, p. 176.

10. *Ibid.*, p. 178-179.

Et le policier de la SQ, lui? Eh bien, j'imagine qu'il pourrait dire quelque chose comme :

On n'a descendu une couple. Mais après, on a arrêté parce que les balles qui passaient dans le beurre, toé, ça s'en allait revoler sué roches pis là ça prenait l'bord du champ. Pis de l'autre bord du champ, y avait un ruisseau avec des arbres, pis y avait une maison. Fait qu'on s'est dit : si fallait qu'y aie une balle qui arrive dans maison, toé, on serait faites là!

Je vous laisse le plaisir d'imaginer ce que pourrait dire le Skin Head du bas de la ville, le cultivateur de la région de Joliette, le pêcheur madelinot, l'hôtelier du Saguenay. Et comment ferait-on ce récit dans le «patois XVII^e» que cultive Gilles Vigneault, ou dans le savoureux parler de l'île-aux-Coudres que le cinéaste Pierre Perreault nous a permis d'entendre?

La langue française parlée est riche et variée partout en francophonie, et partout, elle reste la grande oubliée. Ignorée des linguistes, elle évolue dans l'ombre, victime d'une tradition aristocratique qui préfère dicter la façon dont on «doit» parler plutôt que de codifier la langue du peuple. Au Québec — c'est à la fois notre richesse et notre drame — nous nous trouvons à cet égard au carrefour de deux grandes traditions : la française, aristocrate, qui estime normal d'imposer avec majesté une loi venue d'en haut, et la britannique, plus démocrate et empiriste, qui fait dériver la loi de la coutume, de l'usage et du précédent. Tirillés entre les deux, il nous est difficile de prendre position : opter pour la tradition française, c'est se montrer fidèles à la mère patrie, mais c'est aussi s'imposer les foudres du mépris à cause de la langue prétendument «bâtarde» que nous parlons. Opter pour la tradition britannique, c'est se donner l'impression de passer à l'ennemi, mais c'est aussi faire primer l'usage sur la loi et accepter que la langue de chez nous soit précisément celle qu'on parle. Peut-être la tradition britannique, nettement plus démocratique, a-t-elle une chance de l'emporter. Dans *Le Devoir* du 30 août dernier, Pierre Martel, ex-président du Conseil de la langue française et professeur de linguistique à l'Université de Sherbrooke, écrivait :

... avant mon départ [du Conseil de la langue française], j'ai dessiné les grandes lignes d'une importante recherche sur le français oral au Québec. Les domaines de la prononciation, de la grammaire, du lexique et du discursif de la langue parlée seraient étudiés. Cette étude qui, je le souhaite vivement, sera réalisée prochainement, devrait être suivie d'un Avis du Conseil adressé au ministre afin de lui recommander les moyens à prendre pour améliorer ce type d'utilisation de la langue.

Il s'agirait par là d'établir la norme du «bon parler français» tel qu'il se pratique ici et de veiller par la suite à le promouvoir et à l'enseigner. L'étude porterait bien entendu sur un niveau de langue soutenu, proche du français «international», mais refléterait l'emploi que l'on en fait ici, compte tenu de notre situation politique et culturelle. Il me semble qu'une telle étude est souhaitable, mais il en est une autre qui devrait intéresser les traducteurs de théâtre. C'est celle de toutes les particularités de la langue parlée, de tous les niveaux de langue qui se pratiquent ici, soutenus ou non. Car le traducteur de théâtre doit connaître son média à fond. La langue parlée d'ici inspire depuis toujours nos poètes, nos romanciers, nos dramaturges et nos auteurs de téléromans. Le traducteur de théâtre ne doit pas être en reste. Il doit non seulement compter sur son inspiration, mais tendre une oreille attentive à ce qui se dit autour de lui, utiliser les quelques rares outils mis à sa disposition, comme l'excellent *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron — ouvrage titanesque dont on ne vante pas assez les mérites à cause, une fois de plus, de ce vieux fond de honte dont je parlais au début — et ne pas craindre de travailler lui-même à l'élaboration de lexiques ou d'outils capables d'aider ses collègues à faire du bon travail. Car il n'y a pas de meilleur remède à la honte qu'un regard lucide, curieux et bienveillant posé sur les choses telles qu'elles sont.

rosemarie bélisle